

LE PETIT FOLK

Juil. Août

23

#311



Hôtel de ville

1, place François Dollier
35390 Grand-Fougeray
02 99 08 40 19
www.grand-fougeray.fr
accueil@grand-fougeray.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
9h-12h30 et 14h15-17h30
Mercredi 9h-13h / fermé au public l'après-midi
Samedi 9h-12h (fermé juillet - août)



Ville de Grand
Fougeray

LA TOUR DUGUESCLIN

GRAND-FOUGERAY

VR 4D



UNE VISITE EXTRAORDINAIRE

POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE WWW.GRAND-FOUGERAY.FR

CONTACT : TOURDUGUESCLIN@GRAND-FOUGERAY.FR 02.99.08.46.74



ACTUS

Rentrée scolaire 2023-2024

Services municipaux : Inscriptions à la restauration scolaire, garderie et étude surveillée.

Pour la rentrée scolaire 2023/2024, les familles doivent inscrire les enfants directement sur le portail famille entre le samedi 8 juillet et le mardi 25 juillet 2023 pour :

- Valider en ligne le consentement concernant les règlements intérieurs de la restauration scolaire et de la garderie scolaire ;
- Mettre à jour les plannings des présences ou absences au service de restauration scolaire.

Rappel : pour le planning des repas, en cours d'année, les réservations ou annulations doivent être enregistrées 3 jours avant la date souhaitée, avant 16h soit :

- Pour le Lundi, le vendredi avant 16h
- Pour le mardi, le samedi avant 16h
- Pour le jeudi, le lundi avant 16h
- Pour le vendredi, le mardi avant 16h

Concernant la garderie scolaire et l'étude surveillée, un pointage sera directement effectué sur place aux heures d'arrivée du matin et de départ

du soir.

Les nouvelles familles sont invitées à prendre contact avec la mairie en vue d'obtenir un code d'accès à ces services.



Transports scolaires

Deux services de ramassage scolaire par car organisés par :

- la Région Bretagne pour les enfants fréquentant les collèges et les lycées de Bain de Bretagne. Renseignements : www.breizhgo/transports-scolaires ; tél.02 99 300 300 (prix d'un appel local, non surtaxé)
- la commune pour les enfants fréquentant les écoles maternelles et primaires de Grand-Fougeray.

Renseignements et inscriptions à la mairie. Tél : 02 99 08 40 19

Feu d'artifice du 14 juillet 2023

La municipalité et l'Union Fulkérienne des Loisirs vous informent que le traditionnel « Feu d'Artifice » sera tiré le vendredi 14 juillet 2023 à l'Hippodrome de Grand-Fougeray au complexe sportif de Langerais.

Rendez-vous en soirée sur le site. Pour l'occasion, l'UFL préparera un repas « moules-frites » sur place.

Info : Dans le cas où un arrêté préfectoral interviendrait à cette période pour cause de sécheresse, le feu d'artifice serait alors annulé.

Plan canicule

Une canicule ou de fortes chaleurs doivent inviter chacun à la plus grande prudence. Pour en limiter les risques, adoptez les bons gestes :



Buvez régulièrement sans attendre d'avoir soif



Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour



Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool



Maintenez votre logement frais et évitez de sortir aux heures les plus chaudes.



Évitez les efforts physiques

Si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées, incitez-les à s'inscrire sur le registre mis à disposition à l'accueil de la mairie.

Ce registre nominatif permet de recenser les personnes vulnérables.

Pendant une vague de chaleur, prenez régulièrement des nouvelles des personnes vulnérables que vous connaissez.

En cas de malaise, APPELEZ LE 15.

Patrimoine

La Tour Duguesclin ouvre ses portes !

Cet été les visiteurs pourront pénétrer dans la Tour Duguesclin, et découvrir ce vestige unique du passé de la commune.

La Tour Duguesclin vous proposera les activités suivantes :

- Un film en réalité virtuelle :

Les casques en 3D et les sièges dynamiques seront là pour vous faire vivre des sensations inédites et vous faire découvrir des espaces du monument inaccessibles au public. Vous remonterez le temps jusqu'au milieu du XIVe siècle, sur les traces de Bertrand Du Guesclin, qui vous invitera à le suivre dans sa reconquête du château.

- Une balade sonore

À l'aide d'un audioguide, vous découvrirez le parc de la Tour, et vous laisserez surprendre par les histoires et les témoignages murmurés à vos oreilles. Le temps d'une promenade au calme, vous serez guidés dans les allées de cet arboretum du XVIIIe siècle.

- Une chasse au trésor

Augustine, la mascotte de la Tour, vous invitera à la suivre dans Grand-Fougeray pour résoudre une série d'énigmes, et peut-être trouver un trésor caché. Elle vous accompagnera dans la découverte du bourg et de son patrimoine, à travers une activité ludique destinée aux petits et grands.

- Des visites guidées gratuites, organisées plusieurs fois par jour, du mercredi au dimanche. Elles permettront aux visiteurs d'en apprendre plus sur la Tour, donjon de l'ancien château de Grand-Fougeray.

Entre passé et présent, patrimoine et modernité, la Tour Duguesclin saura vous surprendre et vous émerveiller !

Une commune fière de son patrimoine !

En parallèle des activités proposées au sein de la tour, la ville de Grand-Fougeray mène des actions de valorisation de ses autres monuments et sites patrimoniaux. Cette année, le parcours d'interprétation du patrimoine de Grand-Fougeray est renouvelé. Les panneaux présentant les monuments et éléments emblématiques du bourg (l'église, la tour, le lavoir, l'ancien auditoire de justice...) sont modifiés. Un nouveau panneau est également créé, afin de valoriser le parc de la Tour Duguesclin. Avec ses textes réécrits et sa nouvelle mise en page, ce parcours vous invite à (re)découvrir le patrimoine fulkérien !

N'oubliez pas l'exposition artistique annuelle !

Comme chaque été, l'association **Les Arts de la Tour** organise une exposition artistique au cœur du monument. Des œuvres seront ainsi exposées dans les trois premiers niveaux de la tour. Présentée par des bénévoles, elle sera visible du 2 juillet au 27 août, chaque samedi et dimanche de 15h à 19h.



Les enfants du conseil municipal durant leur réalisation de la chasse au trésor, en mai dernier.



Le Conseil Municipal des Enfants s'investit dans la com

Les jeunes du CME ont été sollicités pour participer à la promotion des nouvelles activités de la Tour Duguesclin. Ils ont notamment participé à des séances photos, dont les clichés serviront aux actions et supports de communication : inauguration, affiches et flyers, réseaux sociaux et site internet de la commune... Ils ont également été invités à participer en avant-première à la chasse au trésor, qui sera proposée aux visiteurs cet été.

Horaires d'ouverture de la Tour Duguesclin

Du mercredi au dimanche durant les mois de juillet et août, aux horaires suivants :

- Du mercredi au vendredi, 13h - 17h, visite guidée à 11h et à 17h
 - Le samedi et dimanche, 15h - 19h, visite guidée à 11h et à 14h
- (horaires des visites susceptibles de varier selon l'affluence)*

Pour plus de renseignements

Rendez-vous sur l'onglet « Tourisme » du site internet de la commune : www.grand-fougeray.fr. Vous y trouverez les horaires d'ouverture, tarifs, et autres détails concernant les activités proposées.

Contact

tourduguesclin@grand-fougeray.fr
02 99 08 46 74



Nuisances sonores

Les travaux réalisés à l'aide d'outils pouvant causer une gêne auditive sont autorisés du lundi au vendredi 8h-20h, le samedi 9h-19h, dimanche et jours fériés 10h-12h.

arrêté municipal N° 2012-003 en date du 9/05/2012 - lutte contre le bruit

#Civismisme

Entretien des terrains

Les propriétaires sont tenus d'entretenir leur parcelle afin d'éviter la propagation des ronces et autres mauvaises herbes, sources de nuisibles tels les rongeurs, vipères, etc.



Interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts

Les déchets verts produits par des ménages et qui constituent des éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires sont considérés comme déchets ménagers. Le brûlage en est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental type.

Tri sélectif

Les déchets sauvages sont interdits sur l'ensemble du territoire. Les déchets d'ordures ménagères sont à déposer dans les conteneurs correspondants. Les points de recyclage sont réservés aux journaux, verres et vêtements (point relais). Une surveillance est mise en place pour les dépôts sauvages.

Une amende forfaitaire de 300 € sera facturée au dépositaire.

SÉCHERESSE

La mairie informe de l'Arrêté Préfectoral du 15/06/2023 portant sur la limitation volontaire ou l'interdiction provisoire des prélèvements et des usages de l'eau dans le département d'Ille et Vilaine. Cet arrêté est consultable sur les panneaux d'affichage de la mairie et est en vigueur jusqu'à une nouvelle publication de la Préfecture 35.

Information préfecture

Feux d'aires naturelles :

Prévention contre les feux de forêt et de végétation, pensez débroussaillage !



Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est investir pour sa sécurité face aux feux de forêt et de végétation. Les nombreux feux de 2022 ont montré l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. La saison 2023 qui s'ouvre appelle à la plus grande vigilance. Avec le changement climatique, la saison des feux s'allonge, leur intensité augmente et le risque s'étend dans des régions qui n'étaient pas concernées auparavant. Le département d'Ille-et-Vilaine n'est pas épargné. Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est l'un des meilleurs moyens pour se préparer :

- vous limitez la propagation du feu,
- vous facilitez l'intervention et assurez la sécurité des sapeurs-pompiers,
- vous protégez vos proches, vos biens et votre environnement.

L'absence d'obligation de débroussaillage n'exclut pas de procéder volontairement, en responsabilité et conscience, à cet acte majeur de prévention de la propagation des incendies.

Cela vise à réduire les matières végétales de toute nature (herbe, branchage, feuilles, etc.) pouvant prendre feu et propager un incendie aux habitations. Il peut s'agir, par exemple, d'élaguer arbres et arbustes ou d'éliminer des résidus de coupe (branchage, herbe, etc.), dans un

périmètre d'au moins 20 mètres autour des bâtiments ou autre équipement. C'est une obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues.

Le maire est chargé du contrôle et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts, sont habilités à verbaliser l'absence de respect de cette obligation.

Le préfet d'Ille-et-Vilaine rappelle que 9 feux sur 10 sont d'origine humaine. Il appelle donc chacun à adopter les bons gestes au quotidien :

- Ne jetez pas vos mégots ou cigarettes dans la nature (notamment par les fenêtres de voiture).
- N'allumez pas un feu, un barbecue ou tout autre foyer à moins de 200 mètres de forêts, de broussailles ou de landes.
- Ne réalisez pas de travaux sur la pelouse, près des herbes sèches, évitez les travaux générateurs d'étincelles et prévoyez un extincteur à portée de main.
- Évitez de coller du bois, du fuel, des bouteilles de gaz, etc... aux murs de votre habitation.

Donnez l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes), si vous êtes témoin d'un début d'incendie



Lutte contre le frelon asiatique



Pour apprendre à reconnaître le frelon asiatique, vous trouverez sur le site de L'Inventaire National du Patrimoine Naturel une fiche très complète le concernant.

La Communauté de communes Bretagne porte de Loire Communauté s'engage à financer la destruction des nids.

Pour signaler un nid, contactez votre mairie ou la Fédération des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FGDON 35) d'Ille-et-Vilaine :

09 75 53 57 91 -
secretariat@fgdon35.fr

Attention : la destruction du nid doit être faite par un professionnel.

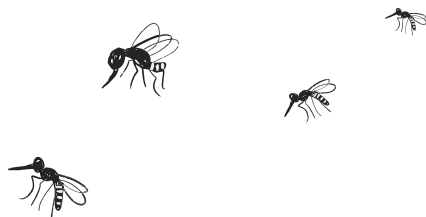
Un technicien de la FGDON 35 interviendra pour la destruction. La logistique, les formalités et la gestion des coûts et des prestataires se font entre la FGDON 35 et la Communauté de communes. La FGDON 35 agit aussi bien sur l'espace public que sur les domaines privés. Cette procédure s'applique uniquement pour les frelons asiatiques. Les autres espèces d'insectes ne sont pas concernées.



Prolifération des moustiques

Les bons gestes du quotidien pour éviter la prolifération des moustiques autour de son habitation :

- Je vide 1 fois par semaine les soucoupes de pots de fleurs ou je mets du sable ;
- Je couvre les récupérateurs d'eau ou je renouvelle l'eau toutes les semaines ;
- Je nettoie 1 fois par an les gouttières, les regards et les siphons ;
- Je range à l'abri les récipients et les objets qui peuvent retenir de l'eau de pluie ;
- Je trie et je jette tout ce qui ne me sert plus.



BIBLIOTHEQUE

Programme des animations

(sur inscription)

Juillet

• **Mercredi 5** - 10h-12h - Animation numérique : « ÉVOLUTION NUMÉRIQUE : ET SI VOUS DONNIEZ VOTRE AVIS ? ».*

Proposée par Marilyne Appéré

• **Samedi 8** - 10h-12h - Animation numérique : « À QUOI ON JOUE ? ».*

* Dans le cadre des 20 ans des Espaces Publics Numériques. En partenariat avec le service Lecture publique de Bretagne porte de Loire Communauté et la Belle Éthique.

Inscription obligatoire

07 64 41 10 53 ou à

conseillerenumeriquebretagneportede Loire.fr

16 places - Tout public, à partir de 15 ans

• **Lundi 10** - 10h - Pour les 0-3 ans - Éveil aux livres avec Sylvie sur le thème de la forêt

• **Jeudi 20** - Jeux de société pour tout public.

Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Si vous aimez particulièrement un jeu de société et avez envie de le faire découvrir, vous pouvez l'apporter.

• **Mardi 25** - 10h - Heure du conte pour les 3 ans et plus.

Août

• **Jeudi 3** - 10h- Pour les 0-3 ans - Éveil aux livres avec Sylvie sur le thème de l'océan

• **Lundi 28** - 10h- Heure du conte pour les 3 ans et plus

Animations et ateliers proposés à la bibliothèque, sur inscription.

Fermeture estivale

La bibliothèque sera fermée du lundi 7 au samedi 26 août inclus

Contact

6, rue de de Villeneuve - 02 99 93 49 62
ou 09 62 16 74 55 -

bibliotheque-grand-fougeray@orange.fr

Horaires d'ouverture :

lundi 16h30 - 18h30 et mercredi -

samedi 10h - 12h30

Possibilité de réserver des documents grâce au catalogue sur :

www.reseaubibliotheques.bretagneportede Loire.fr



20
TERRE
DE JEUX
24

JUILLET 2023 À GRAND-FOUGERAY

A LA SALLE DES SPORTS DE GRAND-FOUGERAY

INSCRIS-TOI EN LIGNE
SOIT EN UTILISANT LE QR CODE
OU
VIA LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE
WWW.GRAND-FOUGERAY.FR

LA MAIRIE TE PROPOSE DIVERSES ACTIVITES SPORTIVES **GRATUITES**.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTER SEBASTIEN
AU 0673465339 OU animation@grand-fougeray.fr



Inscriptions

OUVERT AUX 6-15 ANS



LE KAYAK EST EN PARTENARIAT
AVEC L'OIS, BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE
ET LA COMMUNE DE GRAND-FOUGERAY

POUR PLUS D'INFORMATIONS
VOIR LE PROGRAMME DE L'OIS

POUR LE KAYAK LES MINEURS
DOIVENT FOURNIR
UN BREVET DE NATATION DE 25 M
OU
UN TEST ANTI PANIQUE





#1 Délibérations du conseil municipal du 17 avril 2023, à l'unanimité

Redevances assainissement collectif

Suite à la délégation de l'eau par le Syndicat des Eaux de Bain au nouveau concessionnaire, la Société SAUR, le Conseil Municipal a validé la signature d'une convention entre la commune et la Société SAUR, pour la facturation, la perception et le recouvrement des redevances d'assainissement collectif pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2034.

La participation au raccordement à l'assainissement collectif n'ayant pas été augmenté depuis 2014, la conseil municipal a décidé, à compter du 1er Mai 2023, pour les raccordements d'habitation individuelle, de logements collectifs, de locaux professionnels, de lots dans des lotissements, d'appliquer un tarif de 1650,00 € par raccordement.

Droit d'occupation du domaine public communal

Il a été fixé le montant de la redevance annuelle (du 1er janvier au 31 décembre de l'année considérée) selon les modalités suivantes :

- 10,00 € du mètre carré par an pour les établissements ou commerces (bars, restaurants, snackings) désireux d'occuper le domaine public communal en mettant sur les trottoirs des tables et des chaises en terrasse.
- 7,00 € du mètre carré par an pour les autres établissements ou commerces.

Cimetière

Les tarifs des concessions du cimetière n'ayant pas été réévalués depuis 2015, ceux-ci ont été réactualisés :

- concession temporaire pour 2m² ou emplacement de caverne : 170,00 € pour 15 ans
- concession temporaire pour 2m² ou emplacement de caverne : 350,00 € pour 30 ans
- prix de cession d'une caverne : 320,00 € l'unité.
- plaque commémorative – jardin du souvenir : 180,00 €.

Garderie scolaire municipale et étude surveillée

Pour l'année scolaire 2023/2024, les tarifs de la garderie scolaire (ouverte de 7h15 à 8h30 et de 16h45 à 18h45) et de l'étude surveillée municipale seront les suivants :

- Garderie scolaire : 0,15 € le quart d'heure.
- Etude surveillée :
 - 1,20 € l'heure d'étude surveillée par soir scolaire fréquenté.
 - Forfait par enfant et par mois 12 €, proratisé en fonction des périodes de vacances scolaires.
 - Gratuité : à partir du 3^{ème} enfant

Il sera facturé 5,00 € supplémentaire par enfant à chaque dépassement des horaires du soir.

Raccordement à l'assainissement collectif

La Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC), au titre de l'article L 1331-7 du Code de Santé Publique, a été fixé, à compter du 1er Mai 2023 à un montant de 1.650,00 € pour les habitations individuelles, les collectifs (par logement), les locaux professionnels, les lotissement (par lot)

- Habitation individuelle : forfaitaire
- Collectifs : 1.650,00 € par logement
- Locaux professionnels : 1.650,00 € forfaitaire
- Lotissement : 1.650,00 € forfaitaire par lot

#2

Délibérations du conseil municipal du 15 mai 2023, à l'unanimité

Transport scolaires

La Région Bretagne a informé la mairie, en raison du peu d'élèves fréquentant ce service, de la suspension, à compter de la rentrée scolaire 2023/2024, du transport scolaire par car des élèves fréquentant les écoles maternelles et primaires de Grand-Fougeray. La municipalité a donc décidé de mettre en place un nouveau service pour ne pas défavoriser les familles utilisatrices. À ce titre, la commune et la Région Bretagne seront signataires d'une convention de délégation de compétences pour l'organisation d'un service régulier public routier. Les prestataires retenues pour assurer cette mission sont les entreprises ABG et Février Ambulances. Le conseil municipal a fixé à 120 € euros par année scolaire le coût du ramassage scolaire des enfants de Grand-Fougeray fréquentant une école de la commune, à compter de l'année scolaire 2023/2024.

Restauration scolaire municipale

Il a été approuvé les tarifs pour l'année scolaire 2023/2024 :

- Enfants : 3,90 € (contre 3,65 € / repas soit + 6,8 %).
- Abattement pour le 3^{ème} enfant scolarisé : - 15 % du prix de repas enfant, 3,32 € / repas (contre 3,10 € / repas).
- Abattement à partir du 4^{ème} enfant scolarisé : - 30 % du prix de repas enfant, soit 2,73 € / repas (au lieu de 2,55 € / repas).
- Adultes (passagers, enseignants, personnels administratifs) : 7,71 € / repas (contre 7,22 € / repas).

Tourisme

Il a été approuvé les tarifs des activités proposées au sein de la Tour Duguesclin, selon les modalités suivantes :

Prestations	Adultes 18 ans et +	Enfants 12-17 ans	Enfants -12 ans	Personnes en situation de handicap + un accompagnateur	Précisions
Balade sonore	2 €	2 €	- €	- €	Avec le prêt d'une ombrelle audioguide pour une balade dans le parc de la tour
Film 3D - siège fixe	2 €	2 €	- €	- €	visionnage du film via les casques de réalité virtuelle uniquement
Film 3D - siège dynamique	5 €	5 €	- €	- €	visionnage du film via les casques de réalité virtuelle et siège dynamique
Chasse aux trésors	2 € par famille				Un dépliant et un porte-clés sont fournis aux visiteurs
Visite guidée	Gratuit				
Pack activité - siège fixe	4 €	3 €	- €	- €	
Pack activité - siège dynamique	7 €	6 €	- €	- €	
Pass famille - siège fixe				12 €	2 adultes et 2 enfants Les autres enfants payent le tarif correspond (tarif enfant ou gratuité)
Pass famille - siège dynamique				24 €	2 adultes et 2 enfants Les autres enfants payent le tarif correspond (tarif enfant ou gratuité)

Il est précisé que pour cette année de lancement, afin de faciliter le suivi des participants, il est proposé de mettre en place un billet « pack activités » valable uniquement sur une seule journée (avec la date indiquée dessus). La possibilité d'utiliser de pack à différentes dates sera éventuellement étudiée pour les années à venir.

Dans le cadre de la mise en tourisme de la Tour Dugesclin, il convient de s'équiper de 5 sièges dynamiques. Ces sièges seront disposés au rez-de-chaussée de la Tour Dugesclin, afin que les visiteurs y visualisent le film 3D présentant le site.

Une convention, pour une durée d'un an à compter du 15 juin 2023, sera signée entre l'entreprise Triotech et la commune pour la mise à disposition de sièges dynamiques. La Mairie devra reverser auprès de l'entreprise Triotech, le coût de chaque utilisation des sièges de 3 € HT, soit 3.60 € TTC.

Pour information : le tarif proposé aux visiteurs est de 3 € (sans le casque) pour la prestation « sièges dynamiques ». La Mairie s'engage à prendre en charge les 0.60 € correspondant au montant de la TVA. Elle s'engage à prendre en charge la totalité du coût de la prestation, pour les visiteurs ayant droit à la gratuité, soit 3.60 €.

#Espace Rénov'Habitat - Alec de Vallons de Vilaine

L'Espace Rénov' Habitat est un service public gratuit, neutre et indépendant. Des conseillers sont à votre écoute et vous guident lors de vos travaux d'économie d'énergie sur des questions techniques et d'aides financières.

Espace Rénov' Habitat



Contact

02 99 57 02 20

Permanences avec ou sans rdv :

- MJC Guipry-Messac : le lundi matin
- Chorus Val d'Anast : le lundi après-midi
- Réso Guichen : le mercredi matin
- Stériad Bain de Bretagne : le jeudi après-midi
- Auditoire Grand Fougeray : le vendredi 15
matin

Travaux communaux

Travaux de réfection de la voirie communale (PATA) pendant 15 jours en mai 2023.

Les arrêts de car des transports scolaires aux lieudits « Langerais », « Brandeneuf », « La Sévenière » et du chemin Ferronnier ont été réaménagés. Ces aménagements bénéficient d'une subvention de la Région Bretagne.

Le futur arrêt de car de la ligne 5 Breizh Go, rue Camille Jourdan, a été validé par la Région Bretagne. Il sera aménagé pour l'accueil de personnes à mobilité réduite et un abri vélo y sera installé.

#1 La Voirie

Travaux d'installation obligatoire d'une bâche incendie pour desservir la salle polyvalente.

Busage aux lieudits « Le Troïnet », « Brandeneuf », « La Dère », « La Boutratais », « Le Fossé ».

#2 Bâtiments communaux



Des travaux des 11 logements du CCAS, situés 11 rue Saint-Roch sont en cours. Ces travaux comprennent l'isolation des combles et murs par l'extérieur, les changements des menuiseries extérieures, la réfection de la toiture du bâtiment A, la mise en place de radiateurs connectés. Ces travaux de rénovation énergétique s'élèvent à 354.262,54 € HT et sont subventionnés par le Conseil Départemental d'Ille et Vilaine à hauteur de 35% soit pour un montant maximal de 100.000 €.

Nettoyage d'un chemin à
« La Bigotière ».

Aménagement de l'entrée
du cimetière.

#3 Espaces verts

massifs, pelouse...

Pose d'une clôture sur le site de l'ancienne
gendarmerie avec la réalisation d'un chemin
piétonnier.

Broyage des accotements sur
l'ensemble de la commune.

Projet d'acquisition de robots
tondeuses pour les terrains de
foot. Ce matériel est, pour une
partie, subventionné à hauteur
maximale de 30 % par la Région
Bretagne dans le cadre d'un
engagement moral zéro phyto.



Site du Parc de la Tour Duguesclin
Pour la mise en tourisme de la
tour, il a été procédé à des travaux
à l'intérieur de la tour Duguesclin
pour y accueillir l'installation des
sièges dynamiques.





LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

Permanence de Madame le Maire

Le Maire & les Adjointes n'assureront pas de permanences pendant les mois de juillet et août. En cas d'urgence, contacter au préalable la mairie pour fixer un rendez-vous.

La mairie sera fermée le samedi matin en juillet et août. Le lundi 14 août 2023.

À votre service

Agence Postale Communale

1, Place François Dollier : ouverte du mardi au vendredi de 14h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 11h45.

L'Agence Postale Communale sera fermée le samedi 15 juillet 2023.

Marché

Le samedi matin sur la place de l'église

SMICTOM DES PAYS DE VILAINE

Déchèterie intercommunale « la Bataillais » -

Le lundi, mercredi et vendredi 14h - 18h, Le samedi 9h - 12h et 14h-18h
Contact 02 99 57 04 03

Collecte ordures ménagères

Le jeudi matin. (Pour rappel, lorsqu'une semaine comporte un jour férié, la collecte des ordures ménagères est décalée d'une journée à partir du jour férié.) *Amende forfaitaire de 300 € pour tout dépôt sauvage*

Centre d'Action Sociale du Semnon (CDAS)

Sur rendez-vous au 02 90 02 93 30

A.D.M.R. (aide à domicile)

3, avenue de la Gare à Messac

18 02 99 34 79 78.

CLIC des 4 Rivières

Services aux personnes âgées et aux personnes handicapées (APA et aide sociale) - le 2ème et 4ème mercredi du mois - 10h - 12h sur rdv, salle annexe à la mairie - 02 99 52 01 59.

SOLIHA (Rénovation de l'habitat)

Le 3ème jeudi du mois 10h30 - 12h.
02 99 79 51 32.

Espace Renov' Habitat du Pays des Vallons de Vilaine

Conseils «travaux d'énergie/habitat» sur rdv 02 99 57 02 20.
www.espacerenovhabitat-paysdesvallonsdevilaine.fr

Accueil de Loisirs « Léo Lagrange »

Contacteur Mélissa AURIOL
06 27 71 07 92 ou 09 75 51 84 04.

Crèche « Le Cheval à bascule »

38, rue de Rennes - 09 67 62 60 33

École Primaire Publique Gaston Tardif

6, rue de Villeneuve - 02 99 08 43 93

École Primaire Privée Sainte-Anne

7, rue de l'école Sainte Anne -
02 99 08 42 57



PÔLE SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

02 23 10 86 39

Dr Rosalie MACÉ

Dr Bénédicte DELAMARE

INFIRMIÈRE EN PRATIQUE AVANCÉE

Claire RIVIÈRE - 02 23 10 86 39

INFIRMIÈRES

Mmes BRIAND, LEGER, BOUCAULT,
OLIVIER - 02 99 08 39 41

DENTISTE

Christian LABBÉ - 02 99 08 41 91

PÉDICURE / PODOLOGUE

Marine LE PAVEN - 02 99 08 47 01

MASSEURS- KINÉSITHÉRAPEUTES

Nicolas VARLET-ANDRÉ & Marie-
Noëlle VRIGNAUD - 02 99 08 38 10
Laure HOUDUSSE - 06 19 42 18 81
Rémi HOUDUSSE - 06 88 27 46 24

OSTÉOPATHE

Pierre JOUADÉ - 02 99 91 85 88
Rémi HOUDUSSE - 06 88 27 46 24

ORTHOPHONISTES

Baptiste GRAU - 06 09 30 17 70
Clémence TOREL - 06 33 27 49 79
Lucie PENICAUD - 02 99 70 93 19

PSYCHOLOGUE

Lydie BODIN - 06 84 12 71 37

DIÉTÉTICIENNE

Vanessa CORNU - 06 47 99 41 31

AUTRES SERVICES

CENTRE HOSPITALIER

29, rue Saint-Roch - 02 99 08 30 30
Accueil de jour « Alzheimer » -
02 99 08 80 80

AMBULANCES

Ambulances Boscherel Geffray -
02 99 08 45 29
Ambulances Février - 02 99 08 31 46

PHARMACIE FOUCRET/MENET

02 99 08 40 22
*La pharmacie est équipée d'une cabine de
téléconsultation sans rendez-vous. Muni
de votre carte vitale et d'un téléphone,
consultez un médecin en vision en 15 minutes
maximum.*

PHARMACIE DE GARDE

Composer le 3237

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

02 99 08 40 16

SERVICES D'URGENCE

MAISON MÉDICALE DE GARDE

64, avenue de la Gare -
35480 GUIPRY-MESSAC
02 99 92 36 94

Pompiers - Faire le 18 ou le 112

SMUR / SAMU - Faire le 15

Gendarmerie - Faire le 17

Violences conjugales - 3919



ANNUAIRE

AGENDA



Pour faire paraître vos manifestations ou événements à venir, la date limite d'envoi pour la prochaine parution est le 15/07/2023

Juillet et Août

- Du 01 Juillet au 26 Août - Arts de la tour - Exposition artistique dans la Tour Duguesclin le samedi et dimanche de 14h30 à 19h00.
 - Mercredi 5 - 10h-12h - Animation numérique : «ÉVOLUTION NUMÉRIQUE : ET SI VOUS DONNIEZ VOTRE AVIS ? ».* Proposée par Marilynne Appéré
 - Samedi 8 - 10h-12h - Animation numérique : « À QUOI ON JOUE ? ».*
- * Dans le cadre des 20 ans des Espaces Publics Numériques. En partenariat avec le service Lecture publique de Bretagne porte de Loire Communauté et la Belle Éthique.
- Inscription obligatoire - 07 64 41 10 53 ou à conseillerenumeriquebretagneportedeloire.fr**
16 places - Tout public, à partir de 15 ans
- Vendredi 14 -
 - CFMA Tournoi de Joutes – Parc de la Tour Duguesclin
 - UFL Moules Frites – Feu d'Artifice – Hippodrome
 - Dimanche 6 Août - Tous unis pour la chapelle de Brandeneuf- fête à la chapelle



Septembre

- Samedi 2 - Forum des Associations – Salle des sports Grand-Fougeray

Octobre

- Dimanche 2 - Rando Fulk École Privée Sainte Anne

FERMETURE EXCEPTIONNELLE
de la mairie
le samedi en Juillet et Août
et le lundi 14 août 2023

Le Solidaribus du Secours populaire français

le Solidaribus nous propose :

- Un accueil et une écoute,
- un accès aux droits et une aide aux démarches,
- une aide en produits alimentaire et d'hygiène.

Où ?

Sur la place de l'Europe - de 10H à 12h30.

Informations et rdv

02 90 02 78 83 ou
solidaribus@spf35.org



Solidaribus